

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant nomination des membres de la Commission du  
patrimoine de la Haute Ecole Paul-Henri SPAAK**

**A.Gt 17-09-2010**

**M.B. 26-10-2010**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française notamment l'article 34bis ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 relatif au patrimoine des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Paul-Henri SPAAK, sur proposition du Collège de direction :

- M. Jacques Lebegge, Président;
- M. François Debast;
- Mme Mina Hamdani.

**Article 2.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Charlemagne, sur proposition du Conseil d'Administration :

- Mme Françoise Lefèvre;
- Mme Micheline Delit;
- Mme Sylvie Papart.

**Article 3.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Charlemagne, eu égard à leurs compétences particulières :

- Mme Karin Van Loon;
- M. François Tondeur.

**Article 4.** - Le présent arrêté cessera de produire ses effets le 14 septembre 2011.

Bruxelles, le 17 septembre 2010.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT